

Vexin**INFO**

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE

N° 97 - JANVIER - FÉVRIER - MARS 2024





HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI AU JEUDI :
de 9h à 12h
de 13h30 à 17h30

VENDREDI :
de 9h à 12h
de 13h30 à 16h30

SUIVEZ-NOUS SUR :

 Facebook :
www.facebook.com/CCVexinthelle

 LinkedIn :
www.linkedin.com/company/cc-vexin-thelle

 Internet :
www.vexinthelle.fr

 En vous inscrivant à la newsletter :
newsletter@vexinthelle.com

VEXINFO :

Bulletin d'informations de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle
Dépôt légal : Communauté de Communes du Vexin-Thelle
Directeur de la publication : Bertrand GERNEZ
Rédacteur : Isabelle Martin
Conception - administration : Charline GUYOT
ISSN 1240957 X
Titre clé : Vexinfo
Edité à 10 000 exemplaires
Impression : Imprimerie L'Artésienne

COORDONNÉES :

6, Rue Bertinot Juel - Espace Vexin-Thelle n° 5
60240 Chaumont-en-Vexin
03 44 49 15 15
www.vexinthelle.fr
vexinfo@vexinthelle.com

COMPÉTENCES :

Vous trouverez la liste complète sur notre site internet ou à disposition sous format papier à la CCVT.

VOTRE PAROLE :

Si vous avez des suggestions ou propositions concernant la rédaction de ce bulletin d'informations, n'hésitez pas à nous contacter à la CCVT.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :

CCVT, AdobeStock

SOMMAIRE

▶ LES ACTUS	4-5
▶ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	6-11
Comprendre sa facture d'eau Travaux 2024 PCAET	
▶ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	12-13
Les nouvelles activités sur le territoire	
▶ DOSSIER SPÉCIAL AVANCEMENT DES TRAVAUX	14-15
▶ ENVIRONNEMENT	16-19
Hauts-de-France Propres Collecte des déchets Stop aux déchets abandonnés Les biodéchets	
▶ ACTIONS ÉDUCATIVES ET SOCIALES	20-21
Témoignages d'assistantes maternelles	
▶ SPORT	22
▶ CULTURE	23-25
Le Contrat Culture Ruralité Nouveau à la Maison Avron Les prochains spectacles	
▶ L'AGENDA	26-27

ÉDITO

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères Vexinoises, Chers Vexinois,

Le Conseil Communautaire, le personnel et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que santé et bonheur vous guident au quotidien.

Nous rêvons, nous osons et nous concrétisons. C'est en allant de l'avant que les plus beaux projets se réalisent. Et 2024 en sera l'illustration !

TRAVAUX AMBITIEUX, VEXINOIS HEUREUX

L'année dernière, trois grands projets ont pu voir le jour grâce à l'implication et à la persévérance de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle et de nos partenaires : la construction, en cours, du Centre Social Rural et la Maison des Solidarités, dont les travaux avancent rapidement. La livraison des bâtiments est prévue pour septembre 2024.

La construction des logements de la Gendarmerie à Chaumont-en-Vexin progresse également grâce notamment au don de la parcelle par la CCVT pour la réalisation du projet.

Notre tant attendu lycée, où les études se succèdent et laissent entrevoir des travaux prochains. En effet, nous venons de lancer l'étude «Faune-Flore 4 saisons». Le but de cette expertise est d'apporter les informations nécessaires au choix de la solution qui concilie le mieux l'opportunité du projet avec la préservation de la biodiversité et de ses alentours, sur le site du prochain lycée.

2024 SERA L'ANNÉE DES «PROJETS VERTS»

Nous travaillons sur notre Plan Climat Air Énergie Territorial pour en définir des actions concrètes en lien avec les orientations définies dans l'étude menée.

À la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi Anti-Gaspilage pour une Économie Circulaire (AGEC), la Communauté de Communes du Vexin-Thelle va lancer une étude permettant d'optimiser le service de collecte des bio-déchets en tenant compte des nouvelles obligations réglementaires.

Le retour du Vexin-Thelle en Fête ! En effet, depuis l'annonce des Jeux Olympiques qui auront lieu à Paris cet été, nous avons adapté notre traditionnel Vexin-Thelle en Fête pour l'occasion. En septembre prochain, les Jeux terminés, nous aurons l'immense plaisir de vous convier à la première édition de notre nouveau Vexin-Thelle en Fête.

Bien fidèlement,



Bertrand Gernez,
Président de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle





AQUAVEXIN : DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

Les travaux d'installation d'ombrières ont débuté photovoltaïques le 9 novembre dernier au Centre Aquatique AquaVexin.



Afin d'anticiper la mise en application de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables qui prévoit l'équipement des parkings de plus de 1 500 m² par des ombrières photovoltaïques, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle et la Communauté de Communes du Vexin Normand ont fait appel au Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) pour la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'installation de panneaux photovoltaïques.

Grâce à cette troisième source d'énergie renouvelable, des économies annuelles vont être réalisées. En effet, cette nouvelle installation prévoit une production annuelle de 225 000 kWh d'électricité verte qui sera entièrement consommée par le centre aquatique, ce qui représente environ 18 à 20% de la consommation globale.

Aujourd'hui, les supports en béton de plus de 8 tonnes chacun, autolestés pour résister aux intempéries et totalement sécurisés, les systèmes électriques étant tous à l'intérieur des blocs béton, accueillent désormais les ombrières.





VOTRE ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'

**Des questions sur la rénovation énergétique de votre logement ?
L'ADIL60 vous répond !**

L'antenne des permanences de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle accueille deux fois par mois l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise (ADIL60).



France Rénov'

Le service public pour mieux rénover mon habitat

- ▶ Le 2^{ème} et le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h à la Communauté de Communes du Vexin-Thelle 6 rue Bertinot Juël 60240 Chaumont-en-Vexin
- ▶ Sur rendez-vous au 03 44 49 15 15 ou directement auprès de l'ADIL 60 au 03 44 48 61 30
- ▶ Pour tout renseignement immédiat n°unique 0 808 800 700 ou France-renov.gouv.fr

Informations et conseils sur :

- ▶ Les travaux de rénovation énergétique de votre logement
- ▶ Les énergies renouvelables
- ▶ Les aides financières
- ▶ Les économies d'énergies (*réduction de votre facture énergétique*)

ATTENTION FRAUDE : Aucun démarchage téléphonique, en porte à porte ou encore par mail n'est effectué au nom de l'État, de l'ANAH, des communes ou de la CCVT, des Sens du Bray ou de l'ADIL de Oise (Espaces Conseil France Rénov'). Dans tous les cas, prenez le temps de la réflexion, ne signez pas dans la précipitation et ne communiquez pas vos coordonnées bancaires ou fiscales à un interlocuteur inconnu.

Retrouvez l'ensemble des permanences sur notre site internet : www.vexinthelle.fr

COMPRENDRE MA À QUOI CORRESPONDENT

Les factures d'eau sont souvent difficiles à interpréter au vu des nombreux éléments présents. Cet article a donc pour but de vous aider à comprendre les différentes composantes. Nous vous rappelons que l'eau paye l'eau. Toutes les recettes perçues servent donc à garantir la qualité du service proposé.

Votre facture est divisée en 2 ou 3 catégories selon votre commune d'habitation :

- ▶ Distribution de l'eau : concerne le service eau potable,
- ▶ Collecte et/ou traitement des eaux usées : concerne le service assainissement collectif (si vous avez une installation individuelle, cette partie n'apparaîtra pas),
- ▶ Organismes publics : concerne les redevances aux organismes publics et à l'État.

DISTRIBUTION DE L'EAU & COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Abonnement : il s'agit d'une part fixe qui rétribue l'accès au service. Le but de cet abonnement est de faire participer tous les usagers même ceux qui n'habitent pas ou peu dans leur propriété.

Consommation : il s'agit d'une rétribution proportionnelle à votre consommation en eau.

Pour ces deux postes de dépenses, deux parts sont à noter :




- ▶ La part communautaire qui revient à la Communauté de Communes du Vexin-Thelle, depuis le 1^{er} janvier 2023, et permet de financer les investissements comme le renouvellement des réseaux ou des installations, la création de réseaux, etc.





- ▶ La part distributeur qui permet à Véolia, exploitant du réseau, de garantir le bon fonctionnement du service et d'entretenir les installations comme les captages d'eau, les châteaux d'eau, les stations d'épurations, etc. mais également de supporter les charges courantes


Votre facture détaillée

■ DISTRIBUTION DE L'EAU

Abonnement (part distributeur) 

Abonnement (part communautaire) 


Consommation (part distributeur) 


Consommation (part communautaire) 

Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)


Total DISTRIBUTION DE L'EAU

■ COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES

Abonnement (part distributeur) 

Abonnement (part communautaire) 

Consommation (part distributeur) 

Consommation (part communautaire) 

Total COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES

■ ORGANISMES PUBLICS

Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)

Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)

Total ORGANISMES PUBLICS

TVA

Il est appliqué un taux de TVA différent en fonction de la compétence :

- ▶ Eau potable : taux de 5,5 %.
- ▶ Assainissement : taux de 10 %.

FACTURE D'EAU

CES LIGNES ?

ORGANISMES PUBLICS

On trouve également 3 lignes qui concernent l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. L'Agence de l'Eau prélève des redevances pour alimenter un pot commun et les réinjecter sous forme de subventions pour aider les collectivités à réaliser des investissements :

- ▶ Préservation de la ressource en eau
- ▶ Lutte contre la pollution
- ▶ Modernisation des réseaux de collecte

Préservation des ressources en eau : cette redevance finance toutes les actions de prévention, préservation et amélioration de la qualité de l'eau (nappes, rivières).

Quantité ou Volume (m³)	Prix unitaire (€ HT)	Montant (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)
		57,41	5,50	
		5,00	5,50	
126	1,0853	136,75	5,50	
126	0,6262	78,90	5,50	
126	0,0700	8,82	5,50	
				302,66
		38,29	10,00	
		5,00	10,00	
126	1,9767	249,06	10,00	
126	1,4453	182,11	10,00	
				521,91
126	0,3800	47,88	5,50	
126	0,1850	23,31	10,00	
				76,15

Lutte contre la pollution : cette redevance prend en compte le fait que nos rejets polluent le milieu naturel. Elle a donc pour but de financer des opérations visant à préserver les milieux aquatiques et à réduire les pollutions impactant le milieu naturel.

Modernisation des réseaux de collecte (uniquement en assainissement) : cette redevance aide à financer les opérations de reprise des réseaux d'assainissement sous forme de subventions.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :
SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT
FLERQUIER@VEXINTHELLE.COM

TRAVAUX 2024

LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS

Début 2023, nous vous avons annoncé une liste de travaux prévus concernant la nouvelle compétence eau et assainissement prise par la Communauté de Communes du Vexin-Thelle au 1^{er} janvier 2023. Dans le Vexinfo précédent (n°96), nous vous avons présenté l'ensemble des travaux effectués au cours de cette année pour l'eau et l'assainissement. Voici les projets pour l'année à venir.

LES PROJETS «EAU» 2024

- Réalisation d'une interconnexion entre la commune de Vaudancourt et Montjavoult et reprise des canalisations sur le hameau du marais.

Pour remédier à la présence de nitrates et de pesticides proche des limites de qualité, une conduite doit être posée entre Vaudancourt et Montjavoult, au niveau du hameau des marais, afin de pouvoir distribuer de l'eau provenant du captage à Montagny-en-Vexin. Les études continuent et laisseront place aux travaux qui devraient débuter à l'été 2024. Ces travaux permettront de distribuer de l'eau conforme à Vaudancourt.

- Réalisation de travaux de renforcement du réseau à Serans et Boubiers.

Afin de diminuer les pertes en eau sur le territoire, il a été identifié la nécessité de renforcer le réseau dans les rues de Figicourt et de Serans à Serans et dans le chemin de la Ferme de la Censive à Boubiers. Les subventions ayant été refusées, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle financera entièrement ce projet. Les travaux devraient être lancés à partir de février 2024.

- Travaux de renforcement du réseau d'eau potable dans le centre ville de Chaumont-en-Vexin pendant la période estivale. Ces travaux sont groupés avec les travaux d'assainissement dans les rues Pierre Budin, rue de la République, rue de l'Hôtel de Ville et rue Emile Deschamps.

- Réhabilitation du réservoir à Hadancourt-le-Haut-Clocher.

Le château d'eau à Hadancourt-le-Haut-Clocher montre des signes de dégradation importants qui pourraient à terme impacter la distribution en eau potable sur le secteur. Les subventions ayant été refusées, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle financera

entièrement ce projet. Pour ne pas déranger le quotidien des hirondelles, les travaux devraient commencer fin 2024.

- Suite des démarches administratives et des études pour la création d'un nouveau forage à Trie-Château.

- Travaux de renforcement du réseau d'eau potable dans la rue de la Fontaine à Montagny-en-Vexin pendant l'été (pour éviter de gêner l'école).





LES ÉTUDES «EAU» 2024

► **PGSSE** : Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux qui a pour but de prévenir les crises éventuelles pouvant arriver sur le territoire. Cette étude doit être mise en place au plus tard en juillet 2027 et est cadrée par une directive européenne (2020/2184). C'est un document qui a pour but de diagnostiquer tous les risques potentiels pouvant engendrer des désordres sur la distribution en eau potable.

► **DTMP + plan d'actions** : Diagnostic Territorial Multi Pressions pour prévenir les pollutions sur le captage de Montagny-en-Vexin et Chaumont-en-Vexin. Cette étude a pour but de déterminer les sources de pollution pouvant dégrader la qualité de la nappe phréatique exploitée par le forage. L'objectif final est de mettre en place des actions pour préserver et améliorer la nappe et donc de l'eau distribuée aux habitants.



LES PROJETS «ASSAINISSEMENT» 2024

► Travaux de **réhabilitation du réseau d'assainissement à Chaumont-en-Vexin** prévus pendant l'été également pour éviter la gêne sur l'école primaire.

LES ÉTUDES «ASSAINISSEMENT» 2024

► **Diagnostic assainissement sur Boubiers, Porcheux et La Corne-en-Vexin** : étude qui a pour but de faire le point sur les dysfonctionnements sur le réseau et les stations d'épurations et qui aura pour finalité d'avoir un programme pluriannuel de travaux. L'objectif est de répertorier les problèmes sur le patrimoine assainissement via des inspections par caméra, des tests à la fumée et des mesures sur le réseau. Les désordres peuvent être de plusieurs types : canalisations dégradées ou non étanches, des branchements en domaine privé non conformes, une présence d'effluents non domestiques...

► **Conception et études pour la reconstruction de la station d'épuration à Chaumont-en-Vexin**. La station montre des signes de vieillissement significatifs et sa reconstruction doit être envisagée. Le but de ces études est de déterminer la capacité de la nouvelle station d'épuration, ses équipements et les contraintes éventuelles au projet.

PLAN CLIMAT

AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le PCAET est une démarche transversale considérant plusieurs thématiques (la consommation énergétique, la production d'énergies renouvelables, les émissions de Gaz à Effet de Serre, la préservation de la qualité de l'air, la séquestration carbone, l'adaptation au changement climatique, ...), et dont les objectifs et les orientations portent sur l'ensemble des activités du territoire (l'habitat, le transport, l'agriculture, l'industrie, la production d'énergies renouvelables et de récupération).

Après avoir établi son diagnostic PCAET (que vous pouvez retrouver dans le Vexinfo n°95 ou sur notre site internet www.vexinthelle.fr), la Communauté de Communes Vexin-Thelle, accompagnée des acteurs socio-économiques et institutionnels du territoire, a défini la stratégie de son plan climat-air-énergie.

LES 14 ORIENTATIONS PRIORITAIRES PAR SECTEUR D'ACTION

► PARC BÂTI

- Renforcer l'accompagnement technique des ménages dans leurs projets de rénovation à travers la mise en place d'un tiers de confiance.
- Améliorer les dispositifs de financement des travaux de rénovation à destination des ménages.
- Sensibiliser l'ensemble des publics (habitants, agents, acteurs privés, scolaires...) aux pratiques de sobriété énergétique.
- Renforcer la lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne.
- Viser l'exemplarité des collectivités sur leur patrimoine bâti et l'éclairage public.

► TRANSPORT

- Encourager le développement du covoiturage.
- Maintenir et développer les dessertes en transport en commun structurantes (ligne J, cars régionaux).
- Promouvoir le recours aux modes actifs de déplacement (infrastructures, pistes cyclables, signalétique...) → **Orientation à définir plus précisément lors de la mise en place de la stratégie du Plan de Mobilité Simplifié.**
- Informer et sensibiliser les habitants et entreprises aux enjeux de transition énergétique dans le secteur des transports.

► AGRICULTURE ET SYLVICULTURE

- Accompagner la diffusion de pratiques agricoles, durables et vertueuses.

► ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

- Développer prioritairement le photovoltaïque sur toitures industrielles et tertiaires publiques.
- Soutenir le développement de la méthanisation à travers la concertation.
- Soutenir la substitution des énergies fossiles de chauffage par le bois en veillant à la durabilité de l'exploitation de la ressource.

► ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Intégrer les enjeux du changement climatique dans la politique de prévention et de gestion des risques (ruissellement notamment).

La stratégie définie et expose les objectifs qui doivent être pris en compte par notre territoire notamment vis-à-vis de la réglementation en vigueur. C'est grâce à cette stratégie que la Communauté de Communes pourra mettre en place un plan d'action concret.

La stratégie réalisée définit une trajectoire à suivre par et pour notre territoire dans la lutte contre le changement climatique. Cette trajectoire est déterminée par rapport au potentiel territorial. Elle doit être à la fois ambitieuse et réalisable.

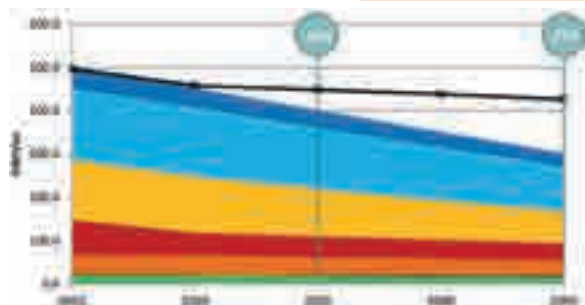
Voici ci-dessous le niveau d'ambition de notre territoire à partir de 2012 jusqu'à l'horizon 2050.

- TERTIAIRE
- MOBILITÉ
- FRET
- DÉCHETS
- RÉSIDENTIEL
- INDUSTRIE
- AGRICULTURE
- ÉCLAIRAGE PUBLIC

— SCÉNARIO TENDANCIEL : sans action supplémentaire mis à part la prise en compte des évolutions réglementaires

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

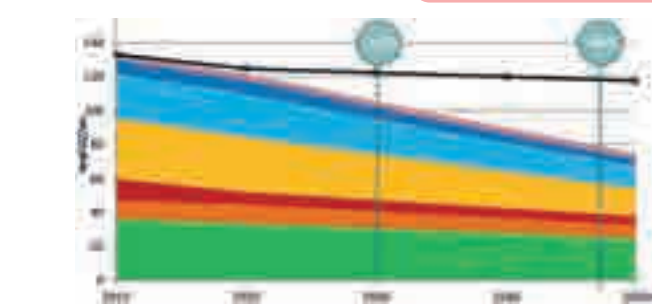
Objectif 2050 : - 39%



Entre 2012, état initial, et 2050, notre territoire du Vexin-Thelle devrait pouvoir réduire sa consommation énergétique de 39% a minima grâce notamment aux transports et au parc bâti.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

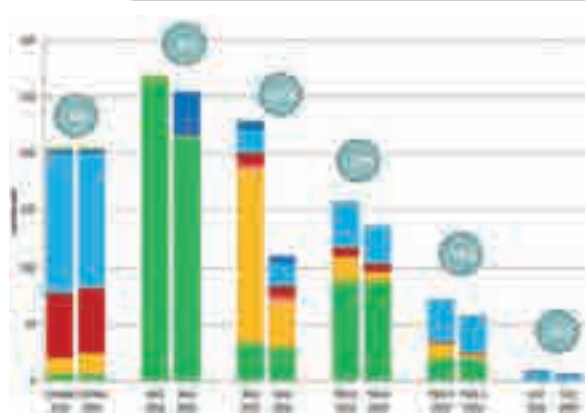
Objectif 2050 : - 44%



Entre 2012, état initial, et 2050, notre territoire du Vexin-Thelle devrait pouvoir réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre de 44% a minima grâce notamment aux transports, au parc bâti ainsi qu'à l'agriculture.

POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

Objectif 2050 : en fonction du type de polluant et des actions de transition énergétique



Entre 2012, état initial, et 2050, notre territoire du Vexin-Thelle devrait pouvoir réduire les polluants atmosphériques.

COVNM (Composés Organiques Volatils non Méthanique) : polluants présents dans la combustion de sources fossiles et l'utilisation de solvants.

NH₃ (Ammoniac) : polluants présents dans l'épandage de lisier provenant des élevages d'animaux et d'engrais chimiques.

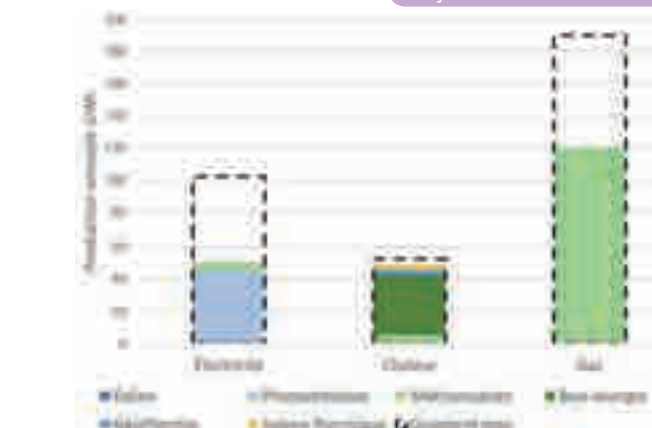
NOX (Oxydes d'azote) : polluants présents dans la combustion de sources fossiles et procédés industriels.

PM10 et PM2.5 (Particules) : polluants présents dans la combustion de sources fossiles, l'usure des routes, carrières et chantiers BTP.

SO₂ (Dioxyde de soufre) : polluants présents dans la combustion de sources fossiles comprenant du soufre comme les installations de chauffage, les véhicules diesel et les centrales thermiques.

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Objectif 2050 : +323%



Entre 2012, état initial, et 2050, notre territoire du Vexin-Thelle devrait pouvoir atteindre une autonomie énergétique de 73% grâce notamment à la production photovoltaïque pour l'électricité, la production de bois pour la chaleur et la méthanisation pour la production de gaz.

Ces orientations stratégiques ainsi que le plan d'action qui sera défini s'inscriront dans le projet territorial de développement durable du Vexin-Thelle et permettront, à terme, l'amélioration du cadre de vie, le développement économique, la limitation des dépenses énergétiques et la préservation de notre environnement et de nos ressources naturelles.

LES NOUVELLES ACTIVITÉS SUR NOTRE TERRITOIRE

SG ELEC Électricien

📍 19, rue de Noailles
60240 Chaumont-en-Vexin
☎️ 07 78 51 64 55 - sgelec60@gmail.com

PHAM Tay Hai Vente de pots de fleurs

📍 11, chemin Latéral
60240 Bouconvillers
☎️ 06 58 81 88 59 - tayhai19@hotmail.fr

SPE CONNECT Objets connectés : maisons et ERP

📍 42, rue de la République
60240 Chaumont-en-Vexin
☎️ Sébastien : 07 55 61 15 78 - Hervé : 07 54 35 30 67
sebastien.audrain@spe-connect.com
herve.otenga@spe-connect.com
www.spe-connect.com

RESVE Expert en detailing automobile

Le concept consiste à rénover, rajeunir et protéger un véhicule grâce à différentes étapes de lavage et de correction (pré-lavage, lavage, décontamination, polissage, lustrage, protection, finition).

- ▶ Montage d'accessoires pour personnaliser votre automobile.
- ▶ Covering, pose de films transparents,
- ▶ Polissage et lustrage,
- ▶ Pose de vitres teintées,
- ▶ Pose de caméras de sécurité directement sur le véhicule.

📍 10, rue du Commerce
60240 Chaumont-en-Vexin

☎️ 06 19 32 35 43
<https://www.instagram.com/resvededetailing/>

V&B Cave & Bar



📍 17, avenue des Deux Vexins
60590 Trie-Château

🕒 Lundi : 15h-20h - Mardi/Mercredi : 10h-20h30
Jeudi/Samedi : 10h-21h - Vendredi : 10h-22h

☎️ 03 65 43 24 00

Ouvert à Trie-Château depuis octobre 2019, le V&B c'est plus qu'un lieu, c'est un concept !

En effet, vous pouvez y venir prendre un verre, déguster des produits frais, mais c'est également une boutique où vous pouvez faire quelques achats parmi un large choix de bières, vins, whiskies et rhums du monde entier.

Le V&B, c'est surtout l'envie de rassembler les générations et les styles, de partager des instants uniques et conviviaux. Les 3 salariés vous accueillent toute la semaine et vous proposent diverses animations tous les mois (soirées à thèmes, concerts,...).

Le samedi midi, venez y boire un verre, vous y verrez aussi le foodtruck Comme Autrefois qui vous cuisine de délicieux burgers maison.

ATELIER ANNEL

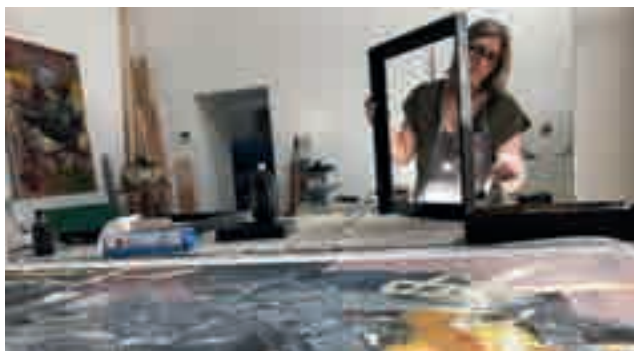
Restauration et mise en valeur des documents, œuvres d'arts graphiques et objets papier



Une vieille affiche déchirée, abîmée. Un livre ancien en plusieurs morceaux. Des gravures ou dessins abîmés et tâchés par le temps, des cartes et plans d'un autre âge. Si

vous trouvez une de ces pièces au fond d'un grenier ou sur une brocante, vous vous dites sûrement qu'il n'y a rien à faire, que vous lirez votre livre en pièces détachées et que cette affiche restera pliée en quatre et remise à l'endroit où vous l'avez trouvée. Cet état de fait est maintenant révolu ! Depuis un an bientôt, l'Atelier Annel s'est, en effet, installé à Chaumont-en-Vexin.

Conjoints dans la vie de tous les jours, Anne et Nelson, se sont rencontrés car ils partageaient la même passion : celle de réparer des œuvres que d'autres auraient jeté ou laissées à l'abandon.



Pourtant, la création de l'atelier Annel ne coule pas de source. Salariée au sein d'un grand groupe, Anne choisit de prendre un tournant majeur dans sa carrière et sa vie : elle entame une formation de deux ans au centre de formation de restauration du patrimoine écrit (CFRPE). Situé à Tours, le centre est spécialisé dans la conservation et la restauration des livres anciens et des documents graphiques. Son formateur ne sera autre qu'Olivier Maupin, directeur du centre et spécialiste reconnu nationalement. Puis, elle poursuit son perfectionnement auprès de Michèle Bécar, diplômée de L'Institut National du Patrimoine, au sein de l'AAAV (*Atelier d'Arts Appliqués du Vésinet*) à Chatou.

Elle assimile toutes les techniques de restauration des documents d'arts graphiques papier. Elle sait redonner vie et consolider un vieux dessin, une gravure ancienne, une affiche, un calque ainsi que des boîtes et jeux anciens carton et papier : les nettoyer, combler les manques et les déchirures, réaliser les retouches de teintes et les mettre en valeur par un encadrement respectueux de l'œuvre. Elle prend soin aussi des livres dont la reliure est en carton et toile. Livres pour enfants; Jules Verne des éditions Hetzel; bande dessinée Tintin : elle sait rendre l'objet aussi beau et manipulable qu'à son état d'origine, tout en lui laissant le charme et le cachet de l'ancien.

À ses côtés, Nelson baigne dans le milieu artistique depuis tout petit. Artiste plasticien, il est aussi maroufleur, entoileur et encadreur en région Parisienne depuis 25 années (Atelier Cattaneo). Il sait maroufler les œuvres papier, les affiches anciennes,

rentoiler des œuvres réalisées sur toile, les monter sur châssis et les encadrer.

Que vous soyez professionnel ou particulier, artiste, amateur d'art, collectionneur, l'Atelier Annel vous aide à prendre soin de vos œuvres, objets, livres et documents sur papier. Les deux professionnels peuvent venir démonter et monter les œuvres directement sur site ou encore maroufler sur mur des papiers peints manufacturés.

N'hésitez pas à les appeler pour visiter leur atelier et découvrir ces métiers passionnants et ô combien importants pour la préservation du patrimoine.

📍 23, rue Pierre Budin
60240 Chaumont-en-Vexin

☎ 07 69 43 34 27
contact@atelierannel.com
www.atelierannel.com

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :
SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
03 44 49 52 61
FROLLET@VEXINTHELLE.COM

CENTRE SOCIAL & MAISON DES SOLIDARITÉS

LA CCVT INVESTIT POUR LES 8 000 FOYERS DONT
6 000 SONT ADHÉRENTS AU CENTRE SOCIAL RURAL



LOGEMENTS DES GENDARMES

AVANCEMENT DES TRAVAUX À LA SUITE DU DON DU TERRAIN PAR LA CCVT



HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

LA 7^{ÈME} ÉDITION

La 7^{ème} édition de l'opération Hauts-de-France Propres se prépare et revient les 15, 16 et 17 mars 2024 !



Rendez-vous près de chez vous pour participer au ramassage de déchets au bord des cours d'eau, en forêt, en ville ou à la campagne. En 2023, l'opération Hauts-de-France propres a réuni 96 000 participants dans près de 2 000 points de ramassage. Au total, ce sont plus de 8 700 m³ de déchets qui ont été ramassés.

Cette année, la Région des Hauts-de-France et les fédérations de chasse et de pêche réitèrent l'expérience. Entreprises, écoles, associations, collectivités, citoyens... chacun peut agir, mobilisons-nous ! Vous pouvez d'ores et déjà vous préinscrire pour participer à cette nouvelle édition en contactant le service environnement de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle :

03 44 49 41 51 - sbaralle@vexinthelle.com

COLLECTE DES DÉCHETS

SIMPLIFIONS LES COLLECTES !

Philippe et Dylan, chauffeur et ripeur chez SEPUR, vous expliquent l'importance du stationnement, l'entretien des arbres et des haies... pour faciliter leur travail de collecte des déchets !

Philippe : « Nous avons beaucoup de difficultés notamment à cause des stationnements gênants, qui sont récurrents. Nous mettons des mots sur le pare-brise et prévenons les mairies (par l'intermédiaire de la CCVT). Les véhicules sont mal garés, en début d'impasse, dans des virages, des deux côtés des rues... Cela nous oblige à effectuer quelque fois de longs détours. D'autres fois, nous sommes obligés de descendre du camion et d'aller chercher les bacs à pied, même quand la rue est longue... ce qui nous fait perdre du temps. D'autres fois, la configuration du site nous oblige à effectuer une marche arrière, car un véhicule mal garé ne nous permet pas d'opérer un demi-tour. »

Dylan qui est le ripeur à l'arrière précise « à chaque fois, cela nous demande des manœuvres compliquées, parfois dangereuses, et ralentit la circulation... Parfois, pour un véhicule gênant, c'est toute une impasse qui n'est pas collectée ».



D'autres situations sont perturbantes pour les collectes, comme les arbres non élagués. Les branches qui touchent le camion, mettent les capteurs en défaut, et donc, empêchent le camion d'avancer, de plus, elles sont dangereuses pour les équipes.

Ensemble faisons en sorte de prendre soin de ceux qui chaque semaine collectent vos déchets, merci à tous de pallier à ces difficultés !



STOP AUX DÉCHETS ABANDONNÉS

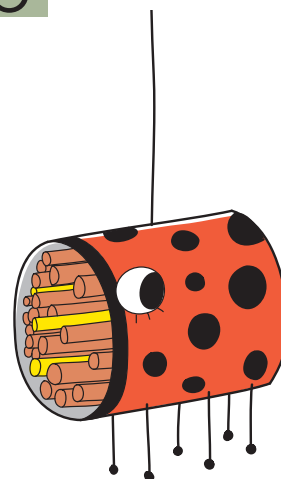
LES ACTIVITÉS DU CLUB CITÉO



Stop aux déchets abandonnés

UNE NOUVELLE VIE POUR LES DÉCHETS

Sais-tu qu'avec un peu d'astuce et de créativité, tu peux toi-même donner une nouvelle vie aux emballages ? Lance-toi avec ce tuto !



L'HÔTEL À INSECTES EN CONSERVE

IL TE FAUT :



Boîte de conserve



Gant



Clou et marteau



Laine, ficelle ou scoubidou



Peinture et pinceaux

Ruban adhésif transparent



Brindilles, pommes de pin, paille, feuilles mortes, écorce...



1 Retire l'étiquette et nettoie la conserve avec l'aide d'un adulte.



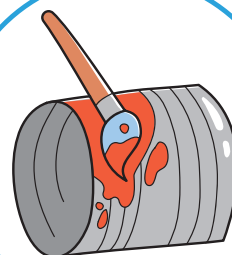
Avec un adulte, perce un trou dans le fond de la boîte de conserve à l'aide d'un clou et d'un marteau.

4



Peins la boîte de conserve en t'inspirant des insectes : abeille, papillon, coccinelle...

2



3

Scotche 6 brins de ficelle sous le ventre de l'insecte pour faire les pattes.

5

Mets le gant et passe un grand bout de ficelle par le trou. Noue les extrémités.

6

Garnis la boîte avec les brindilles, les pommes de pin, la paille...



Accroche-la à un arbre.

7

LE SAIS-TU ?

Les « 3R » sont les 3 grandes familles d'actions pour limiter les déchets que l'on produit :

- **RÉDUIRE**, par exemple en privilégiant les produits qui ont le moins d'emballages,
- **RÉUTILISER**, c'est-à-dire prolonger la vie des objets en les réparant, en les donnant, en les achetant d'occasion...
- **RECYCLER**, en triant ses déchets pour que les matières qui les composent servent à fabriquer de nouveaux produits ou emballages.

L'HÔTEL À INSECTES EST PRÊT À ACCUEILLIR SES PREMIERS HABITANTS !



LES BIODÉCHETS

LE TRI À LA SOURCE

Dans le cadre de la loi AGEC (Anti-Gaspillage et Économie Circulaire), les collectivités locales doivent mettre à disposition de leurs habitants des solutions de tri à la source des biodéchets 2024. *

La loi entrée et rend obligatoire le « tri à la source » des biodéchets, c'est-à-dire leur tri pour éviter qu'ils ne finissent dans la poubelle à déchets ménagers résiduels.

Le tiers de nos bacs à déchets ménagers (soit pour le territoire du Vexin-Thelle environ 1 570 tonnes par an) part à l'incinération. Or ces derniers sont principalement composés d'eau. Leur compostage ou méthanisation leur permet d'avoir une valorisation biologique, comme les déchets sélectifs ont une revalorisation de leur matière.

BIODÉCHETS, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les biodéchets sont des déchets organiques. Les déchets verts (déchets de jardins) rentrent dans la catégorie des biodéchets mais ne sont pas concernés par la loi AGEC. Seuls les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures...) sont visés par cette loi.

AUJOURD'HUI, CERTAINS UTILISENT UN COMPOSTEUR OU UN LOMBRICOMPOSTEUR. QUELQUES RAPPELS POUR LEUR BON FONCTIONNEMENT :



- ▶ Restes de fruits et légumes
- ▶ Pain
- ▶ Epluchures
- ▶ Restes de repas
- ▶ Restes de laitages
- ▶ Restes de confitures, pâte à tartiner, fromages
- ▶ Filtres et marcs de café, sachets de thé
- ▶ Sauces, boissons



- ▶ Couches-culottes
- ▶ Protections périodiques
- ▶ Sacs ou emballages en plastique
- ▶ Déchets de métaux (*capsules, opercules...*)
- ▶ Pots en verre contenant des aliments
- ▶ Litière animale
- ▶ Os de viande, gros coquillages (*huîtres, moules...*)
- ▶ Produits d'entretien ménagers (*éponge, essuie-tout*)
- ▶ Cigarette, Chewing-gum
- ▶ Poussières et sacs aspirateurs
- ▶ Vaisselle jetable
- ▶ Huiles alimentaires

Ces biodéchets sont triés en catégories... la loi parle plus précisément des déchets alimentaires. Quant aux déchets verts, ils sont déjà revalorisés, puisque les deux déchèteries sur notre territoire accueillent vos déchets verts tout au long de l'année. Il convient donc aujourd'hui de dévier les déchets alimentaires du bac à déchets ménagers résiduels.



Afin d'appliquer la nouvelle réglementation imposée par la loi AGEC, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle va lancer une étude afin de voir dans quelles mesures nous pourrions répondre à la demande des habitants : collecte en porte à porte, points d'apports volontaires, compostage, etc.

Les élus vous proposeront donc, courant 2024, une solution répondant à la loi AGEC, en adéquation avec notre territoire et financièrement la plus avantageuse pour tous.

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle travaille sur ce dossier depuis plusieurs mois, et des appels d'offres vont être lancés prochainement afin de définir la meilleure stratégie.

* Pour toutes questions ou plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service gestion des déchets de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :
 SERVICE GESTION DES DÉCHETS
 03 44 49 41 51
 SBARALLE@VEXINTHELLE.COM

ZOOM SUR ...

LE MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE

PARTIE
2

Sur notre territoire, près de 113 assistantes maternelles et assistants maternels oeuvrent chaque jour pour le bien-être de nos enfants.

Elles accompagnent également les parents, les écoutent et les soutiennent. Aujourd'hui, trois assistantes maternelles nous ont ouvert les portes de leur quotidien. Elles racontent...



SANDRINE, 50 ANS

« Je suis assistante maternelle depuis 20 ans. C'est un bonheur de garder les enfants, les voir évoluer, grandir, évaluer leurs apprentissages. J'aime garder le contact avec les enfants dont j'avais la garde. C'est un métier à prendre avec amour. Il faut aussi beaucoup de patience, être à l'écoute des enfants. La collectivité permet la socialisation. Les ateliers sont bénéfiques pour eux. »

EDITH, 44 ANS

« Je suis assistante maternelle depuis 11 ans. C'est un métier très enrichissant et humain. Cela demande beaucoup de travail. J'aime voir évoluer les enfants qu'on accueille. On a une relation privilégiée avec eux. Il faut penser au bien-être de l'enfant, donner de son temps, ne pas regarder ses heures. Il ne faut pas penser qu'au salaire »

GWENAELE, 42 ANS

« Je suis assistante maternelle depuis 9 ans. Je travaillais auparavant dans une crèche. L'accueil ici est plus individuel, il faut répondre à leurs besoins, être plus présente. On a aussi une relation particulière avec les parents. On a un contrat tripartite : enfant/assistante maternelle/parent. On a beaucoup de casquettes dans ce métier, c'est très enrichissant : on est à la fois psychologue, infirmière, nounou... »



CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :
RELAIS PETITE ENFANCE
03 44 49 63 60
CMADELENAT@VEXINTHELLE.COM

IDÉE'OSE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La S.A. HLM de l'Oise lance Idée'Ose ! Idée'Ose donne la possibilité aux habitants et acteurs de proximité de proposer des micro-projets visant à créer ou consolider le lien social. Cette démarche s'adresse aux habitants de la S.A. HLM de l'Oise et aux associations. Idée'Ose représente la volonté d'affirmer nos valeurs et notre vision du rôle d'un bailleur social dans l'Oise.

Des questions ? Rendez-vous dans les agences S.A. HLM60 ou à ideeose@sahlm60.com.



IDÉE'OSE

VOUS AVEZ UNE IDÉE ? OSEZ LA PARTAGER !

POUR PARTICIPER
FLASHEZ LE QR CODE pour accéder et répondre au formulaire
OU
Remplissez le formulaire à retirer en agences ou au siège de la S.A. HLM de l'Oise. (Creil, Beauvais, Compiègne)

QUI MIEUX QUE VOUS PEUT SAVOIR CE QUI EST BIEN POUR VOTRE QUARTIER ?
Vous avez envie de vous impliquer dans la vie de votre quartier ?
Vous avez une idée pour améliorer votre cadre de vie ?
Nous vous accompagnons pour passer de l'idée au projet. La S.A. HLM de l'Oise s'engage à étudier les propositions et à apporter son soutien technique et financier aux projets retenus.

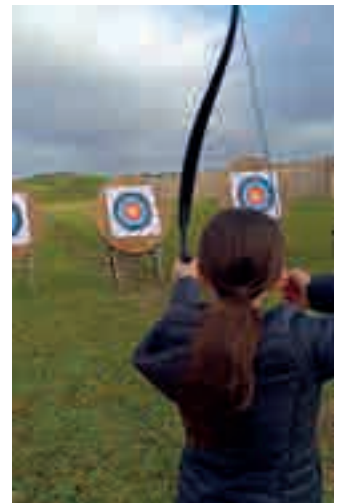
Direction Habitants & Territoires
Agir ensemble pour un habitat durable et solidaire



RETOUR EN IMAGES SUR ... LA SEMAINE TOUS SAINS

Pour sa 13^{ème} édition, la Semaine Tous Sains de Corps et d'Esprit a encore fait l'unanimité auprès des 10-14 ans !

Au programme, théâtre, danse, initiations sportives, robotique... il y en avait pour tous les goûts. De quoi satisfaire les quelques 43 jeunes participants de notre territoire.



LES PROCHAINS SPECTACLES

EN PARTENARIAT AVEC LE THÉÂTRE DU BEAUVAISIS



TOUTES LES CHOSES GÉNIALES

- **Judi 22 février 2024 à 20h**
Itinérance à La-Corne-en-Vexin
Salle des fêtes à Hardivillers
Durée : 1h

Imprégné de toute la chaleur et la mélancolie liées aux impressions d'enfance, Toutes les choses géniales, de Duncan Macmillan, est un texte autant léger que son sujet est grave : on y suit en effet l'histoire d'une personne qui raconte son expérience de la perte d'un proche à travers un échange avec le public simple et ludique.

FESTIVAL LE BLUES AUTOUR DU ZINC

- **Vendredi 22 mars à 20h30**
Au Théâtre du Beauvaisis
Durée : 3h

Cette année, le Blues autour du zinc accueille, au Théâtre du Beauvaisis, trois groupes : The Cinelli Brothers UK, The Andy Taylor Group, Crow Black Chicken. C'est entre rock, pop, folk et blues que vous pourrez apprécier l'immense talent de ces musiciens.



TARIF DES SPECTACLES POUR LES HABITANTS DU VEXIN-THELLE : 5€

CONTACTS ET RÉSERVATIONS :
 SERVICE CULTURE
 03 44 49 15 15
 CULTURE@VEXINTHELLE.COM

CONTRAT CULTURE RURALITÉ

LA DANSE MISE À L'HONNEUR

Tous les trois ans, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle conventionne avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) dans le cadre du Contrat Culture Ruralité (CCR) : l'objectif étant de rendre accessible la culture à tous et particulièrement en milieu rural.

La nouvelle convention triennale, qui devrait être signée au premier trimestre 2024, intègre pour la première fois le Département de l'Oise comme nouveau partenaire.

Le contrat culture ruralité 2023-2024 prévoit trois projets sur notre territoire :

- ▶ une résidence artistique de la Compagnie de danse Farid'O,
- ▶ une formation aux enseignants sur la mise en place d'un projet pédagogique culturel,
- ▶ un partenariat avec le festival Kid Danse pour l'accueil de deux spectacles proposés aux scolaires et aux EHPAD du territoire.

LA DANSE COMME FIL D'ARIANE

La Compagnie de danse lilloise Farid'O, créée par Farid Ounchiouenne en 2003, s'accomplit grâce à un vocabulaire chorégraphique, à l'origine axé sur la danse hip hop et souvent basé sur des textes littéraires, qui se nourrit également de différentes disciplines artistiques telles que la danse contemporaine, le théâtre, le cirque, la vidéo...

La Cie Farid'O pose ses valises sur le territoire du Vexin-Thelle pour une résidence de quelques mois. L'objectif : mener des actions culturelles à destination de tous les publics et permettre un croisement entre eux à travers les différentes interventions.

Les artistes ont un programme bien chargé : ils rencontreront 9 classes du territoire pour animer des ateliers de création danse à partir de textes travaillés en classe qui se clôtureront par différentes formes de restitution.

Ils iront également à la rencontre des résidents et personnels de trois EHPAD présents sur la CCVT pour conduire des ateliers de danse sociale et proposer leur performance Step. Ils interviendront aussi dans les bibliothèques pour une rencontre autour de leur création Lecture dansée de l'Oeil du loup, les associations de danse et lors d'ateliers et de temps de création ouverts à tous.

En novembre 2023, lors de leur première immersion sur le territoire, nous les avons rencontré autour d'un atelier dansé avec les élèves de l'école de Montagny-en-Vexin.



Le contrat culture ruralité prévoit, cette année, une formation pour les enseignants du 1^{er} et 2nd degré et les élus locaux. Ce rendez-vous aura pour but de comprendre comment se monte un projet pédagogique autour de la danse.

Pour compléter ce dispositif, deux spectacles seront proposés aux écoles et collèges du territoire : «Play 612» et «La fabuleuse histoire de Bazarkus», en partenariat avec le festival Kid Danse mené par l'Échangeur.

LECTURE DANSÉE DE L'OEIL DU LOUP

La Compagnie Farid'O a créé la Lecture dansée de l'oeil du loup, forme nomade de son spectacle L'oeil du loup évoquant la question des migrations et du déracinement.

Entre théâtre et danse, accompagné d'un musicien et d'un danseur, Farid Ounchiouene propose de faire entendre des mots, un texte dans des lieux permettant d'aller à la rencontre du public par leur dimension et leur nature.

C'est ainsi qu'il nous propose quatre représentations organisées en partenariat avec les bibliothèques du territoire, précédées par une répétition publique et suivies d'un échange avec le public. Chaque représentation évoque la question des migrations et du déracinement à travers un spectacle nomade.

DATES DES REPRÉSENTATIONS

- ▶ **Mardi 20 février 2024 à 20h**
Au Domaine Saint-Germer à Reilly
- ▶ **Mercredi 19 juin 2024 à 14h30**
À la bibliothèque à Chaumont-en-Vexin
- ▶ **Mercredi 26 juin 2024**
14h30 à Liancourt-St-Pierre
20h à Montagny-en-Vexin



HOMMAGE À DADO ET HESSIE ARTISTES DE RENOM INTERNATIONAL

Parfois mal connus du grand public, les oeuvres de Dado et Hessie ont pourtant été exposées au Centre Pompidou, à la Biennale de Venise, au Musée Guggenheim à New York et font partie des collections du Musée national d'art moderne, à Paris.

Dado, originaire du Monténégro et Hessie, jamaïcaine, se rencontrent à New York et viendront s'installer à Montjavoult au début des années 60. C'est après leur installation dans cette commune du Vexin-Thelle qu'ils fonderont une famille de 5 enfants et développeront leur talent artistique.

Faire connaître l'existence de ces immenses artistes est une mission que s'est donnée l'actuelle équipe municipale de Montjavoult.

«*Le moulin d'Hérouval, c'était un peu la ferme de Miró, avec les pigeons sur le toit, les colombes... Il y a la lune, il y a le potager, il y a les outils agricoles...*» déclarait Dado lors d'entretiens retranscrits dans le livre *Portrait en fragments* paru en 2023.

La lumière du Vexin a influé l'œuvre de Dado. La profusion de la végétation, l'environnement, se retrouvent dans l'œuvre délicate d'Hessie.

Si cet hommage peut avoir lieu aujourd'hui, c'est grâce aux liens d'amitié tissés pendant plus de 50 ans avec les gens du village et des alentours par ce couple hors norme. À travers cet événement, ce sont Dado et Hessie qui nous réunissent à nouveau, déclare Laura Catry, Mairesse de Montjavoult.

La cérémonie d'hommage aura lieu à la salle communale à Montjavoult, 15 rue de la Mairie, vendredi 22 mars en soirée. Une exposition intégrant des photos de Domingo leur fils sera présentée pendant 2 jours à cette occasion de 10h à 19h : les samedi 23 mars et dimanche 24 mars 2024.

Une exposition à ne pas manquer à l'occasion de laquelle il sera possible de visiter également la Léproserie de Gisors et « l'Ambassade de la IV^{ème} Internationale » (ainsi nommée par Dado), place de l'église à Montjavoult, pour découvrir les peintures murales de Dado.



Oiseau d'Irène par Dado

JANVIER

Evelyne Beaurain, peinture

Exposition

Du samedi 13 au dimanche 28 janvier

Mercredis de 14h à 18h / WE de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Le Bailliage, salles d'expositions Lucien Pissarro à Chaumont-en-Vexin

Infos : Office de la Culture - 06 10 28 29 89

Tournoi de belote

Jeux & Loisirs

Samedi 20 janvier à 21h

Médiathèque à Montagny-en-Vexin

Infos et réservations :

Montjavoult Joue - 06 72 05 13 49

Les 3 Mousquetaires : Milady

Cinéma

Lundi 29 janvier à 15h

Salle des fêtes à Boubiers

Infos : Mairie de Boubiers - 03 44 49 18 08

mairie.boubiers@wanadoo.fr

FÉVRIER

Le tour de Picardie en 60 minutes

Escape Game adultes

Samedi 3 février à 18h30 et 20h30

Salles polyvalentes à Montjavoult

Infos et réservations :

Montjavoult Joue - 06 72 05 13 49

Mosaïque et Céramique

Exposition

Du samedi 10 au dimanche 25 février

Mercredis de 14h à 18h / WE de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Le Bailliage, salles d'expositions Lucien Pissarro à Chaumont-en-Vexin

Infos : Office de la Culture - 06 10 28 29 89

Duo chant et dulcimer à marteaux

Concert

Samedi 10 février à 20h30

Église à Montagny-en-Vexin

Infos et réservations :

Mairie à Montagny-en-Vexin - 03 44 49 92 18

contactmairie@montagnyenvexin.fr

Entrée gratuite, participation au chapeau

La plus précieuse des marchandises

par la Cie Théâtre Al Dente et les élèves de 3^{ème}A

de Mmes Bouvier et Carrizo du Collège Saint-Exupéry

Théâtre

Vendredi 16 février à 20h

Hall du collège Saint-Exupéry à Chaumont-en-Vexin

Infos et réservations :

Cie Théâtre Al Dente - 06 68 81 15 71

theatrealdente@orange.fr

L'Horloge de pépé Kondy

par Benjamin Kauffmann

Théâtre

Samedi 17 février à 20h30

Salle polyvalente à Montagny-en-Vexin

Infos et réservations :

Association Culturelle et Artistique de Montagny

03 44 49 98 07 - a.c.a.montagny60240@gmail.com

Entrée gratuite, participation au chapeau

Lecture dansée de l'Oeil du Loup

par la Compagnie Farid'O

Danse

Mardi 20 février à 20h

Domaine de Saint-Germer à Reilly

Infos et réservations :

Service Culture - 03 44 49 15 15

culture@vexinthele.com

MARS

La Foire aux Loupiots

Brocante

Dimanche 10 mars à 20h30

Gymnase Guy de Maupassant à Chaumont-en-Vexin

Infos et réservations :

Service Petite Enfance

03 44 49 63 60 - petite.enfance@vexinthele.com

Récital de piano

par Novak Defrance

Concert

Samedi 16 mars à 20h30

Salle polyvalente à Montagny-en-Vexin

Infos et réservations :

Association Culturelle et Artistique de Montagny

03 44 49 98 07 - a.c.a.montagny60240@gmail.com

Week-end Chant & Arts en famille

Culture

Samedi 16 et dimanche 17 mars

Samedi de 14h à 18h et dimanche de 9h à 17h

Salle des fêtes à Trie-Château

Infos et réservations :

Association Bien Vivre Ensemble 60

06 24 66 08 75 - bienvivreensemble60@gmail.com

Sur inscription via helloasso bien vivre ensemble 60

Immersion au cœur de la Guyane Française

Exposition

Du samedi 16 au dimanche 31 mars

Mercredis de 14h à 18h / WE de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Le Bailliage, salles d'expositions Lucien Pissarro

à Chaumont-en-Vexin

Infos : Office de la Culture - 06 10 28 29 89

La Guyane, c'est une passion qui anime depuis de nombreuses années Marc Metzger, naturaliste amateur, Marc Frigério et Francis Vadrot photographes amateurs. Ce département, composé de près de 90% de forêt primaire, est en premier lieu un paradis pour la faune et la flore.

C'est bien cela que ces trois amis vont chercher à chaque voyage. Au fil des années, ils ont pu découvrir en profondeur ce département et ont apprécié tous ses aspects. C'est aujourd'hui leur passion et leur connaissance de cette fabuleuse enclave française en Amérique du Sud qu'ils veulent partager à travers cette exposition. Venez découvrir cette belle exposition !



Les bonhommes

par Les Comédiens de la Tour

Théâtre

Dimanche 24 mars à 16h

Maison du village, rue de la Mairie
à Loconville

Infos et réservations :

Mairie à Loconville - 03 44 49 17 48
la.ribambelle.des.tourbieres@gmail.com
Tarif 5€

AVRIL

Trains d'hier et d'aujourd'hui

Exposition

Du samedi 6 au dimanche 21 avril

Mercredis de 14h à 18h / WE de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Le Bailliage, salles d'expositions Lucien Pissarro
à Chaumont-en-Vexin

Infos : Office de la Culture - 06 10 28 29 89

L'école ensorcelée

Escape Game enfants

Samedi 13 avril entre 14h et 18h

Médiathèque à Montagny-en-Vexin

Infos et réservations :

Montjavoult Joue - 06 72 05 13 49

Concert Gospel

Concert

Samedi 13 avril à 18h

Église Saint-Denis, rue du Prieuré à Serans

Infos et réservations :

Comité des fêtes de Serans - 06 81 91 24 68
Tarif : 12€ - Gratuit pour les -12ans

Hommage à Dado & Hessie

Exposition

Du 22 au 24 mars

Salle communale à Montjavoult

Cérémonie d'hommage le 22 mars à 19h

Exposition les 23 et 24 mars de 10h à 19h

Infos :

Mairie de Montjavoult

mairiedemontjavoult@orange.fr

French Rooster

Challenge Métal France

Sport & Loisirs

Dimanche 24 mars de 9h à 17h

Gymnase St-Exupéry à Chaumont-en-Vexin

Infos et réservations :

<http://frenchrooster.forumactif.com>

Tarif 15€

LES ACTIVITÉS PERMANENTES

ASSOCIATION «MIEUX ÊTRE»

Sophrologie, auto-soin énergétique, voyage sonore, fleurs de Bach.

Tous les jeudis de 19h à 20h

Salle sous le porche

Mairie à Chaumont-en-Vexin

Voyage sonore pour enfants accompagnés d'un parent.

Un samedi matin par mois de 10h30 à 11h45 sur réservation.

Contact:

Stéphanie 06 03 59 51 86

Chrystele 06 26 53 40 57

ASSOCIATION CHAUMONT.NET

Aide à l'informatique non professionnelle : navigation sur internet, démarches administratives, messagerie, transferts de photos,...

Tous les mardis et mercredis matin

De 9h à 11h45

Maison de l'Emploi et de la Formation
à Chaumont-en-Vexin

Contact:

chaumont.net@gmail.com

La Foire aux Loupiots

Articles de puériculture de 0 à 6 ans



Dimanche 10 mars 2024
de 9h à 17h

Halle des Sports du Vexin
Gymnase Guy de Maupassant, route d'Enencourt-le-Sec
60240 Chaumont-en-Vexin

Infos et inscriptions (pour les exposants) :
Service Petite Enfance au 03 44 49 63 60
petite.enfance@vexinthelle.com

Modalités d'inscriptions sur le site de la CCVT
à compter du 29 janvier et jusqu'au 23 février 2024